

CONSEIL D'ÉCOLE N°1 - 2020/2021
ELEMENTAIRE LOUIS PRADEL – CHASSIEU - JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Présents : début de séance 17h30

Enseignants : Mme Guittonneau (CE1/CE2), Mme GASchet (CP), Mme Ndoum (CE2), Mme Béchon (CP/CE1) Mme Dussurgey (CM1) Mme Barlet (CM1/CM2), Mme Teyssier (CM2)

Municipalité : M. Selles, Monsieur le Maire, Mme Pont, Directrice service Education , Mme Clouzeau , Conseillère délégué à l'Education

Représentants des parents d'élèves : Mme Bruel, Mme Rhofir , Mme Ilimi, M. Caby, Mme Lengagne, Mme Subtil, Mme Desmartins, Mme De Rango, Mme Cousina

secrétaire de Séance : Marielle DESMARTIN

Rappel du cadre du conseil d'école selon le [code de l'éducation Art. D411-2](#)

La prochaine commission périscolaire aura lieu **le jeudi 19 novembre à 18h45** : les mesures du protocole sur le temps périscolaire seront expliquées aux parents.

I- [Rentrée 2020: structure de l'école, effectifs et fonctionnement interne](#)

a) [Structure de l'école au 1/09/20 : 174 élèves](#)

	7 CLASSES	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme Gaschet		25				
Mme Béchon		11	12			
Mme Guittonneau Mme Clech (lundi)			15	8		
Mme Ndoum Mme Belloir				27		
Mme Dussurgey					25	
Mme Barlet					15	9
Mme Teyssier						27
effectifs		36	27	35	40	36

Pour information : effectifs en GS : 23 ; en MS : 29 et en PS : 25

b) [Mouvement du personnel](#)

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes Madame Barlet en CM1 / CM2 et Mme Béchon en CP/CE1. Mme Clec'h et Mme Belloir seront également présentes respectivement le lundi et le jeudi pour l'année scolaire.

c) [Intervenant](#)

Stéphanie Tarrerrias, intervenante municipale en BCD et en informatique, est présente sur l'école le jeudi et vendredi. Elle nous permet de travailler ¾ heure en demi-groupe. Travail sur l'accès au blog et les bases informatiques.

d) [Aides humaines](#)

Quatre AESH, auxiliaires de Vie Scolaire de l'Inspection, Mme Laure Serain, Mme Nabila Bellet et Mme Marielle Berthet , Mme Szulda (10 heures sur l'école) s'occupent de douze enfants porteurs de handicap répartis sur six classes, soit un total de 78 heures. Chaque enfant bénéficie d'au moins 6 heures.

e) [Fonctionnement interne lié à la Covid](#)

Le protocole sanitaire du 19 août 2020 a été transmis par mail à l'ensemble des parents fin août 2020. En raison de la pandémie, et en l'application du protocole sanitaire du 19 août 2020 :

« Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas. »

Le port du masque est obligatoire pour les personnels et les parents.

*La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) n'est pas obligatoire. Toutefois, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, **dans la mesure du possible**, les regroupements et les croisements importants entre groupes. Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents. Les personnels portent un masque durant tous leurs déplacements.*

En pratique au sein de l'école : entrée 8h20 – 8h30 / sortie 11h30 entrée 13h20 – 13h30 / sortie 16h30

- entrée et sortie des élèves des classes de CP , CP/CE1, CE2 et CE1/CE2 portail principal puis lavage des mains

- entrée et sortie des élèves de classe de CM1, CM1/ CM2 et CM2 portail parking enseignant puis lavage des mains

Rappel aux familles : être ponctuel – port du masque obligatoire – maintenir la distanciation sociale.

Accès aux bâtiments de l'école sur RDV avec port du masque et lavage des mains.

Les récréations sont échelonnées :

- 9h50 à 10h05 : CP – CP/CE1 - CM1 et 10h10-10h15 à 10h30/35 : CE2- CE1 /CE2 - CM1/CM2 – CM2
- 14h50-15h05 : CE2- CE1 /CE2 - CM1/CM2 – CM2 et 15h10-15h15 à 15h30/35 : CP – CP/CE1 - CM1

Les enfants ne se mélangent pas sur ces temps (constat : moins d'accidents et de blessures sur les temps de récréation, moins d'incivilités) : cours divisée en 4 dans le sens de la largeur.

Les déplacements au sein de l'école sont limités au minimum. Il est demandé aux familles de fournir une petite bouteille d'eau à son enfant (gourde nominative) et un paquet de mouchoirs.

f) Pédagogie

Les enseignantes se sont concertées et ont choisi des manuels identiques par cycle afin de proposer une progression plus cohérente des apprentissages, au service de la réussite de tous les élèves, aussi bien dans les matières fondamentales, mathématiques et français, qu'en questionner le monde / histoire-géographie-sciences.

Les enseignantes travaillent en équipe.

Livrets d'évaluation : à consulter sur <https://educonnect.education.gouv.fr>

3 périodes d'évaluations : P1 : jusqu'au 16 décembre

P2 : jusqu'au 9 avril

P3 : jusqu'au 5 juillet

Chaque responsable légal a reçu l'an passé un code de connexion. Il sera prochainement fourni aux parents de CP (en attente mise à jour).

II- Elections des parents d'élèves

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves qui s'investissent dans cette mission.

Le vote a lieu exclusivement par correspondance (taux de participation quasi-identique à l'an passé (vote à l'urne et par correspondance 54,39 %). **Vote par correspondance voté à l'unanimité** pour les prochaines élections.

Participation	
Nombre d'inscrits	284
Nombre de votants	154
Nombre de bulletins blancs ou nuls	19
Nombre de suffrages exprimés (S)	135
Taux de participation	54.23%

Les représentants de parents sont joignables à l'adresse mail : parentselempardel.chassieu@gmail.com

III- Le règlement intérieur de l'école : modification et validation

Le règlement intérieur de l'école est assujéti au Règlement Départemental des Ecoles publiques. Il a été modifié en novembre 2018. Il a été remis à chaque famille dans le dossier de rentrée.

Les points d'ajout portaient sur les médicaments à l'école, sur la charte de la laïcité, sur l'interdiction de l'utilisation des portables par les élèves, sur l'obligation vaccinale, l'obligation d'assiduité scolaire, sur le cadre légal de la sortie des élèves à 11h30 et 16h30 et un article sur le harcèlement scolaire.

Règlement validé et voté à l'unanimité Il sera distribué à nouveau dans les cahiers de liaison. (à signer par les familles p 8)

Rappel : la rue Vincent d'Indy est INTERDITE à la circulation (panneau à l'entrée de la rue). Il n'y a pas de dépose minute devant l'école. Les parents doivent se garer sur le parking du City Park.

Problème d'occupation du Parking : idée de remettre en place un pédibus par les parents .

IV- Occupation des locaux

a) Stage de réussite

Les stages de réussite sont une des formes d'aides pédagogiques permettant de répondre aux besoins des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Ces stages, mis en place par l'Education Nationale, se déroulent durant les congés en groupes restreints d'élèves, sur trois heures quotidiennes, pendant cinq jours. Ils ciblent les apprentissages en français et en mathématiques.

En pratique, durant les congés de printemps : M. Belda et Mme Mayeux ont pris en charge des groupes d'élèves par visio sur une semaine.

Durant les congés d'été, Mme Mayeux et Mme Guittonneau ont pris en charge 2 groupes, l'un en CP, l'autre en CE1. L'aile Nord de l'école a été occupée pour l'encadrement de ces stages.

En français, les compétences travaillées portaient sur la lecture, la compréhension de texte, sur les inférences, les règles d'orthographe.

En mathématiques, les compétences portaient sur les stratégies de calcul mental, sur le sens des opérations et la résolution de problèmes.

Retour très positif des familles et des élèves.

A savoir, le dispositif est maintenu par l'Inspection Académique et sera ouvert à chaque congé. L'équipe pédagogique sera susceptible de proposer ces stages de réussite qui se tiendraient alors dans la classe de l'enseignante, sur la base du volontariat de l'enseignant.

b) Centre aéré

Les locaux de Pradel ont accueilli le centre aéré durant l'été 2020. Les locaux ont été libérés 2 jours avant la reprise des classes en août.

Monsieur le Maire indique que l'accueil du centre est basé sur une rotation des 3 écoles. Pradel accueillera de nouveau à l'été 2023.(un centre aéré est prévu dans la nouvelle école – prévue pour sept 2024)

Mme Guittonneau attire l'attention sur la cloison amovible de la salle polyvalente.

A la reprise, elle était complètement désaxée. 3 membres du centre aéré se sont attelés à la remettre droite avec beaucoup de difficultés. Il faut impérativement éviter que tout meuble ou enfant s'adosse contre cette cloison.

c) Périscolaire

Bonne communication avec l'équipe enseignante.

Bien distinguer les temps scolaires et temps péri-scolaires : pour rappel, les enseignantes et la directrice sont responsables des élèves sur les temps scolaires. Pour les autres temps, les familles doivent s'adresser à la référente (Adeline)

De même, les absences doivent être communiquées aux enseignantes par téléphone, mail ou carnet de liaison.

Les élèves sont accompagnés au portail à 16h30, seulement s'ils ne sont pas inscrits sur les listes du périscolaire.

Si les familles rencontrent des difficultés pour accéder au site « portail famille », contacter par mail le guichet unique.

La direction Éducation Jeunesse Inter génération a édité un Guide Famille, distribué le 1^{er} jour de la rentrée, expliquant toutes les démarches : **s'y référer.**

V- Travaux et entretien des locaux

a) Electricité

Le 1^{er} jour de la rentrée, mardi 1^{er} septembre, l'électricité a été coupée de 9h30 à 15h30 : une rentrée difficile.

Depuis les coupures persistent. Les enseignantes font part de leurs doléances. Il devient difficile de fonctionner quotidiennement.

Il semblerait que les néons de la classe de Mme Dussurgey faisaient sauter les plombs. Depuis les néons ont été changés mais la problématique perdure.

L'orage de fin septembre a certes généré des dommages importants mais serait-il possible de faire un état des lieux du réseau électrique ?

Lorsque le courant tombe, l'école est non seulement injoignable (ni internet, ni téléphone, ni interphone) mais les apprentissages prévus deviennent difficiles. Il faut sans cesse s'adapter. Le matin, nous ne savons pas si le matériel fonctionnera, si la classe pourra être éclairée, si on pourra vidéo-projecter les documents, sachant que nous avons de plus en plus d'enfants à besoins particuliers.

Lors de la mise en route des radiateurs, l'électricité a de nouveau sauté. A ce jour : côté aile nord : il fait très chaud – problème de sonde –

Une société a été mandatée pour vérifier le système électrique.

Question d'un parent : existe-t-il un onduleur pour le réseau téléphonique / informatique ?

b) TBI

Les TBI montrent des signes de défectuosité : difficulté de connectivité, problème de luminosité et de contraste (malgré l'intervention du service informatique) problème de son, ordinateur qui s'arrête tout seul, TBI qui s'arrête tout seul, le TBI perd la source...

M. Pacouret, responsable informatique, a fait le tour de chaque classe le mercredi 16 septembre pour essayer de résoudre les problèmes.

Malgré la demande de la municipalité, les enseignantes ne peuvent pas être présentes le mercredi pour assister l'agent chargé de l'informatique. En revanche, ces interventions peuvent avoir lieu avant 8h30 ou entre 11h30 et 13h30 ou après 16h30. Elles seront alors présentes.

En ce qui concerne le nettoyage du filtre du vidéo-projecteur, l'équipe réitère la demande de maintenance qui a été faite l'an passé. Le service informatique n'est pas habilité pour le faire. Le matériel devient vétuste.

Le service informatique a installé la licence activinspire sur le poste de Mme Gaschet , a mis en place 2 PC fixes en fond de classe de Mme Guittonneau au lieu des 6 portables, a transféré un PC fixe de la classe de Mme Teyssier au fond de classe de Mme Barlet.

Le **mercredi 7 octobre**, la municipalité a proposé une formation sur le logiciel du TBI à 2 enseignantes par école (pour Pradel : Mmes GASchet et Dussurgey). La formation était très intéressante et les enseignantes remercient le service informatique et la municipalité.

Demande de pouvoir remettre en place une classe mobile avec une douzaine de PC (cela était le cas il y a quelques années sur l'école)

c) Téléphone

Il est souvent hors service avec comme conséquence une école non joignable.

De plus, la portée du signal ne donne pas sur l'aile Sud. Le service informatique et Orange vont essayer de mettre en place une plus grande portée.

d) Portillon donnant sur le grand champ (utiliser pour la fuite)

Agrandissement du portillon du grand champ est il prévu ? et quand ? A budgétiser ?

e) Travaux divers

Peinture ? Quelles salles ? La fréquence ? Monsieur le Maire indique qu'il faut en faire la demande

Les volets des salles seront graissés.

Rideaux chez Mme Teyssier . Récemment infiltration d'eau dans la classe de Mme Gaschet.

VI- PPMS : bilan de l'exercice

Notre école doit réaliser plusieurs exercices de sécurité. Certains exercices sont à mettre en œuvre de façon obligatoire avant les vacances de la Toussaint.

- **Exercice incendie** : le lundi 21 septembre après-midi, en présence de M. Delphino.

Toutes les classes ont joué le jeu et se sont dirigées calmement et rapidement sur le city parc.

- **Exercice PPMS Attentat-Intrusion** : fuite, « s'échapper /évacuer le bâtiment discrètement ».

Il aura lieu le **vendredi 16 octobre matin**. Les élèves évacueront le bâtiment par la cour et le fameux portillon (à élargir – cf travaux)

PPMS : demande de réassort en cours : flacon de chlorhexidine, dosettes de sérum physiologique et 1 flacon d'aniogel, masque – pansement

Cette mallette a été mise à disposition du centre aéré pendant l'été.

A venir :

- **Exercice PPMS Attentat-Intrusion** : s'enfermer. Cet exercice consistera à « se cacher » et rester silencieux dans la classe, dans la pénombre. (date à définir)
- **Exercice PPMS Confinement** : en cas de risque de force majeure (nuage toxique, séisme, accident nucléaire...) rester confiner dans l'établissement. (lundi 30 novembre)

VII- Evaluations nationales de CP et CE1

Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations du 14 au 25 septembre en français et en mathématiques.

En français, les exercices ciblent spécifiquement des compétences pour l'apprentissage de la lecture :

- connaissance des lettres
- richesse du vocabulaire
- conscience phonologique et phonémique
- compréhension orale

En mathématiques, les exercices permettent d'évaluer les élèves sur les premières compétences relatives à la construction du nombre, aux premières capacités de calcul, en ciblant notamment le dénombrement, la décomposition d'un nombre, la connaissance de la ligne numérique. (ce dernier est un exercice difficile pour les élèves)

Les enseignantes de CP et CE1 reçoivent les parents individuellement.

Retour post-confinement : Chaque enseignante a pris un temps de recul pour analyser les conséquences des continuités pédagogiques et émet les constats suivants. Pendant la période de confinement, les parents ont suivi le

travail fourni par les enseignantes. Le retour des familles a été positif sur la continuité pédagogique proposée par l'école.

Remerciements ++ des parents d'élèves et respect des parents envers le travail et l'investissement des enseignantes pendant le confinement + prise de conscience du métier d'enseignant.

Durant ces 7 premières semaines de la rentrée 2020, l'accent a été mis sur les fondamentaux en mathématiques et en français .

Classe CP	<p>Les tests de positionnement de la première semaine, et les évaluations nationales de début d'année ont montré en français : des manques dans la reconnaissance des lettres et les sons qu'elles produisent, et la compréhension de mots, phrases et textes lus par l'enseignant.</p> <p>En mathématiques : des difficultés à résoudre des problèmes, à quantifier des collections, à comparer des nombres, à associer un nombre à une position et à reproduire un assemblage.</p> <p><u>En classe</u>, le groupe est plus immature que les années précédentes, mais l'écart est en train de se combler, idem pour la maîtrise de l'écriture cursive.</p> <p><u>Comportement général</u> : il est constaté un manque de motivation et du goût à l'effort. l'application s'améliore pour la majorité.</p>
Classe de CP-CE1	<p>classe bavarde, début d'année difficile au niveau du comportement (posture d'élève à retrouver après le confinement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveau hétérogène : 2 élèves de CE1 suivis par AESH, 1 élève de CP suivi par AESH - CP : bon niveau dans l'ensemble, quelques difficultés en écriture (formation des lettres) pour certains. - CE1 : très grande hétérogénéité dans la lecture (fluence) - niveau hétérogène en maths
Classe CE1-CE2	<p>15 jours ont été nécessaires pour retrouver une posture d'élève, s'appliquer, essayer...</p> <p>CE1 : En mathématiques : des difficultés à résoudre des problèmes, et à faire des calculs réfléchis, à associer un nombre à une position.</p> <p>en français : difficulté de compréhension de textes lus seul. En revanche : encodage et décodage +++, fluence à travailler, ainsi que le geste graphique</p> <p>1 élève suivi par AESH</p> <ul style="list-style-type: none"> - CE2 : très grande hétérogénéité en lecture /écriture- niveau hétérogène en maths (à travailler les problèmes) à travailler la fluence et la lecture à haute voix
Classe CE2	<p>Beaucoup de bases à revoir après le confinement. Problème de compréhension des consignes</p>
Classe CM1	<p>Des lacunes au niveau de la conjugaison, de la reconnaissance de la nature des mots (nom, verbe, adjectif).</p> <p>La lecture n'est pas fluide pour des CM1 et la compréhension mitigée.</p> <p>En mathématiques peu de raisonnement, et beaucoup d'erreurs de calcul.</p> <p>La grande difficulté c'est l'attitude élève</p> <p>2 élèves suivis par AESH</p>
Classe CM1/CM2	<ul style="list-style-type: none"> - début d'année : reprendre la place et l'attitude d'un élève (compliqué pour une dizaine) C'est mieux mais encore des problèmes de discipline pour 3/4 - Fondamentaux : français : à travailler la lecture à haute voix, compréhension, <u>orthographe</u>, <u>conjugaison</u> et <u>l'expression écrite</u> <u>Maths</u> : à travailler : résolutions de problèmes- certains n'ont pas le sens des opérations, 2 élèves suivis par AESH
Classe CM2	<p>retour covid : beaucoup d'élèves n'avaient plus la posture de l'élève, plus le gout de faire et de réussir, ils étaient pour une bonne partie attentistes</p> <p>priorité : les fondamentaux mathématiques et français</p> <p>Niveau très hétérogène - 3 élèves suivis par AESH</p>

VIII- Projets actuels et à venir

Rappel des axes du projet d'école

	Axes	objectifs
Parcours de réussite scolaire	Maintien d'un environnement numérique axé sur l'autonomie des élèves et au service du développement des remédiations.	Transmettre les savoir-faire ENT aux nouveaux enseignants nommés. - Faire évoluer les équipements progressivement. - Enrichir les dispositifs de remédiation.
	Amélioration de la concentration.	- Améliorer la réceptivité des informations. - Apprendre à savoir s'isoler, se recentrer. - Diminuer l'agitation et les stress.
	Mode relationnel efficace entre les partenaires (Ecole-Parents-Municipalité-Institution).	Perfectionner
Parcours citoyen et éco-citoyen	Richesse du Parcours citoyen	- Maintenir l'organisation de l'encadrement disciplinaire collectif - Construire et mettre en œuvre une démarche EMC. - Maintenir l'apprentissage de sa place de citoyen (conseil de classe, de vie scolaire, CMJ...). En dialogue avec la maternelle.
	Améliorer le sens de la solidarité et de la coopération	- Initier des démarches éco-citoyennes - Mettre en place des actions de solidarité de proximité. - Favoriser les dispositifs d'apprentissages en coopération.
Parcours d'éducation artistique et culturelle	<u>Maintien d'un enseignement de la musique de qualité.</u>	- Maintenir les chorales et développer l'écoute musicale
	Amélioration de l'enseignement des arts plastiques et affiner les parcours culturels.	- Former les enseignants - Mettre en place une programmation et établir des progressions, des ressources. - Permettre à chaque élève d'avoir fréquenté ou pratiqué... théâtre, danse, arts plastiques... - Mettre en place une trace du parcours. - Coordonner avec les partenaires PEDT

a) Parcours citoyen

Dans le cadre du projet d'école, plus spécifiquement le volet « parcours citoyen », il avait été souligné la nécessité de mettre en place des actions de solidarité et de développement de démarches éco-citoyennes.

- Projet Ela : mets des baskets pour lutter contre la maladie - L'école est inscrite mais nous avons repoussé ce projet à des jours meilleurs.
- Projet Nettoyage nature : Sensibilisation à la protection de la nature, les déchets : au printemps, si la situation sanitaire le permet.
- Banque alimentaire : fin novembre

Récupération des stylos usagés dans chaque classe afin de les déposer dans un lieu collecte à Lyon.

Récupération des bouchons. (association il était une fois Louane)

b) Parcours réussite scolaire

Dans le cadre du projet d'école, plus spécifiquement le volet « réussite scolaire », les enseignants ont mis en place le ¼ de lecture à 13h30. Les élèves apprécient ce temps qui leur permet de s'isoler, de se calmer. C'est également un vrai moment de lecture plaisir.

Du côté enseignant, ce ¼ permet de réduire l'agitation des débuts d'après-midi.

c) Parcours d'éducation artistique et culturelle

Dans le cadre du projet d'école, plus spécifiquement le volet « parcours d'éducation artistique et culturelle », nous avons décidé de développer une culture commune aux élèves

- [Les contes](#) : L'an passé l'équipe enseignante a proposé un travail autour des contes.

Cette année : Spectacle Contes et Légendes de la guerre de Troie jeudi 19 novembre au Karavan (toutes les classes sauf CP)

La venue d'un conteur à l'école est envisagée autour de Noël.

- [Projet Hallet Eghayan : 1 classe / 1 entreprise / 1 école](#)

Les classes engagées sur le projet sont celle de Mme Dussurgey et celle de Mme Ndoum . Les interventions ont débuté à raison de 7 créneaux. En parallèle, les enseignantes prolongeront le projet .

En plus des projets cités ci-dessus, projets par classe :

CP	Projet médiathèque : arts et jeux (02/03) Si amélioration en vue, Mme Gaschet envisage une sortie au musée gallo romain avec un projet sur la mosaïque.
CP-CE1	- Conte en Kamishibaï avec la médiathèque : vendredi 06 /11 et mardi 2/03
CE1 / CE2	Projets « jardins familiaux – 3 sorties au printemps Projet mythologie Sortie grotte ?
CE2	Projet médiathèque : création de jeux (12/01) Projet mythologie Sortie grotte ? Projet danse avec la compagnie Hallet Eghayan
CM1	Projet médiathèque : les oiseaux (18/12) Projet danse avec la compagnie Hallet Eghayan
CM1/CM2	Projet médiathèque : film et animation : 01/10 écriture d'un scénario, story-board puis tournage avec une réalisatrice – liaison école collège
CM2	Projet médiathèque : éducation aux médias : 13/11 – Liaison avec le collège

Les photographies de classe sont reportées au printemps.

IX- [Bilan de la coopérative](#)

La coopérative est tenue gracieusement par Mmes Gaschet et Dussurgey.

Les comptes sont présentés au conseil. L'exercice présente des comptes équilibrés. Le montant de l'appel de coopérative a été réduit pour l'année prochaine, soit 10 euros pour l'année.

Deux parents délégués ont vérifié les comptes 2019-2020 le jeudi 24 septembre.

Divers: Si les parents souhaitent se débarrasser de vêtements de 6/7 ans (chaussettes , culottes, pantalon)...les apporter à l'école.

La séance est levée à 19h30.